



**VILLE DE PARMAIN**

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
*(En exécution de l'article L. 2121-10  
du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Parmain, le jeudi 2 avril 2026

**Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,**

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui se réunira en séance ordinaire le :

**Mercredi 8 avril 2026 à 19h15**

Salle Louise Lemaire

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- Désignation d'un secrétaire de séance
  - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du samedi 21 mars 2026
  - Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation de l'assemblée délibérante
1. Règlement intérieur du conseil municipal
  2. Création des commissions municipales et désignation des membres
  3. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
  4. Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
  5. Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
  6. Désignation des membres au sein du PNR du Vexin français
  7. Désignation des membres au sein du SIAEP
  8. Désignation des membres au sein du SIPIA
  9. Désignation des membres au sein du SIPIAP
  10. Désignation des membres au sein du SDEVO
  11. Désignation des membres au sein du syndicat intercommunal de la fourrière animale du Val-d'Oise
  12. Désignation d'un référent SNCF
  13. Désignation d'un correspondant défense
  14. Désignation des membres au sein du conseil d'administration de la Fondation Chantepie Mancier,
  15. Désignation des membres au sein du conseil d'administration du collège de Parmain
  16. Désignation des membres au sein du conseil d'administration du CPCLC
  17. Désignation des membres au sein du CNAS
  18. Désignation des représentants du conseil municipal au sein du C.S.T.
  19. Mise à jour du R.B.F. (Règlement Budgétaire & Financier)
  20. D.O.B. (présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire)

Informations et questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Loïc TAILLANTER**



**Maire de PARMAIN**

**Vice-Président de la Communauté de Communes  
de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts**